

L'association **Contre les Violences sur Mineurs** pilote une des mesures du **Plan Gouvernemental de lutte contre les violences faites aux enfants 2023/2027**¹. La mesure 5 a pour but de « Lutter contre les violences dans les structures qui accueillent les enfants ». Il s'agit plus spécifiquement de « réaliser, puis diffuser d'ici 2027, une mallette pédagogique de sensibilisation sur le repérage et le signalement des situations de violences faites aux enfants et aux adolescents dans les établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) accueillis en protection de l'enfance et dans le champ du handicap ».

Etapes du projet



Comité de pilotage



Méthodologie de recherche

Pour mener à bien ce projet, la phase de recherche sociologique et psychologique comprend cinq modalités :

- 1- Recensement des outils existants par veille documentaire et revue de la littérature scientifique
- 2- Recherche quantitative par questionnaires
 - a) Passation d'un questionnaire en ligne anonymisé à destination de professionnels travaillant en ESMS,

¹ [Plan 2023-2027 contre les violences faites aux enfants : 22 actions pour agir](#)

- b) Passation d'un questionnaire **en ligne anonymisé** à destination de jeunes accueillis en ESMS – 15/21ans.

3- Recherche qualitative par entretiens

a) Réalisation d'entretiens auprès de professionnels travaillant en ESMS :

- Entretiens sociologiques menés auprès des professionnels travaillant au sein de ces structures et acceptant de contribuer à ce projet,
- Entretiens individuels (1h, en présentiel ou distanciel) ou collectifs (2h, en présentiel),
- Entretiens anonymisés (aucune information nominative – nom du professionnel, nom de structure, ville d'exercice- enregistrée), enregistrés à des fins de retranscriptions.

b) Réalisation d'entretiens collectifs auprès de jeunes accueillis en ESMS :

- Entretiens collectifs auprès de jeunes accueillis en ESMS acceptant de contribuer à la recherche, et dont les détenteurs de l'autorité parentale et de son exercice ont donné leur accord. Ces temps d'entretiens seront menés par une sociologue et une psychologue.
- Entretiens par tranche d'âge,
- Entretiens enregistrés et anonymisés.

Un comité d'éthique et de recherche a été sollicité pour validation de la démarche scientifique.

Ces cinq modalités de recherche permettront de recenser :

- Les ressources existantes (obligatoires et non obligatoires) permettant aux professionnels exerçant en ESMS de repérer et de signaler les situations de violences sur mineurs, ainsi que leurs besoins,
- Les ressources existantes permettant aux adolescents et jeunes adultes accueillis en ESMS de révéler des situations de violences dont ils pourraient être victimes ou témoins ; ainsi que leurs besoins.

Une fois les données récoltées et analysées, nous solliciterons à nouveau les professionnels et jeunes rencontrés afin de leur exposer les résultats de recherche puis de leur soumettre pour avis les outils qui auront émergés de ce travail collaboratif.

Comment participer ?

Vous pouvez contribuer au projet de 3 manières :

- 1- Participer à la recherche (en cours) : les professionnels répondent anonymement aux entretiens ou au questionnaire, et accompagnent des jeunes qui souhaitent participer à le faire,
- 2- Participer à la révision de la mallette et ses outils dans la première phase d'élaboration (automne 2025),
- 3- Participer en tant que structure pilote pour le déploiement de la mallette et l'accompagnement des professionnels de vos équipes (1^{er} trimestre 2026).

Nous sommes là pour répondre à toutes vos questions et venir présenter le projet au sein de vos structures :

Hélène Pohu, sociologue h.pohu@association-cvm.org

Anne-Lise Lavour, chargée de mission CVM al.lavour@association-cvm.org

